



# INFO TRI

L'Info tri de la Communauté de Communes du Plateau Maïchois

## Édito

La Communauté de Communes du Plateau Maïchois a mis en place la collecte sélective des emballages ménagers depuis juin 2003.

Aujourd'hui, cette collecte du tri sélectif permet d'éviter l'incinération du papier-carton, des bouteilles et flacons en plastique et des briques alimentaires lorsqu'ils sont déposés dans les bacs jaunes.

Les résultats que nous obtenons sont toujours très encourageants ; mais la réduction du volume de déchets doit rester un de nos axes prioritaires.

C'est ensemble que nous pourrons agir pour notre environnement.

Le Président,  
Lucien RONDOT

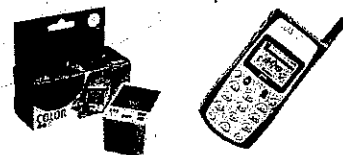
## LE SAVIEZ-VOUS ?

### Le recyclage des cartouches d'impression vides et des téléphones portables.

L'entreprise EBP et Handicap International organisent la collecte gratuite des cartouches d'encre usagées et des téléphones portables sur toute la France.

Des sacs pré-adressés et pré-timbrés sont mis à votre disposition dans les mairies et à la Communauté de Communes afin de leur faire parvenir, par la poste, vos cartouches d'impression vides et vos anciens téléphones portables.

Ce réflexe écologique permet à Handicap International de continuer son action en favorisant l'insertion des personnes handicapées dans notre société.



## SUIVEZ LA RECETTE!

### Je transforme moi-même mes déchets verts... en compost.

Faire vous-même votre compost vous permet de réduire la masse d'ordures ménagères à collecter et à traiter ; et tous les déchets organiques peuvent être compostés.

Alors suivez la recette !

Mélangez les déchets humides aux déchets secs et les déchets grossiers aux déchets fins. L'enchevêtrement de ces matériaux évite qu'ils ne se tassent et ne s'asphyxient entre eux, générant des écoulements de jus et des odeurs désagréables. Le processus de fermentation nécessite une humidité et une oxygénation constante, c'est-à-dire ni trop ni trop peu !

Si vous souhaitez que la réaction soit assez rapide (5 mois au lieu de 8), être discret et éviter les visites d'animaux, préférer le compostage en bac à celui en tas.

(données : « 100 gestes pour la planète »)

Le SMETOM propose des composteurs individuels à des prix intéressants : 22 € pour le petit modèle et 25 € pour le grand modèle.

SMETOM :

Les petits Planchants  
BP 235 - 25303 PONTARLIER Cedex  
Tél.03 81 46 49 66



LE BON SENS ET...



# >>> ATTENTION !

## AUTOCOLLANT STOP PUB

Comme vous l'avez peut être déjà remarqué, contrairement à ce qu'il avait été prévu à l'origine, l'apposition de l'autocollant « Merci d'épargner ma boîte aux lettres » entraîne la non distribution non seulement de la publicité, mais également de toutes les informations de vos collectivités( y compris votre « **INFO TRI** » !!). Vous pourrez alors vous procurer ces documents d'information dans les bureaux des collectivités et prochainement sur notre site internet...

L'autocollant reste disponible dans certaines Mairies et à la Communauté de Communes.



### Durant les mois d'OCTOBRE à MARS NOUS AVONS COLLECTÉ :

- ▶ 1 313,94 T d'ordures ménagères, soit 19,68 kg/hab/mois,
- ▶ 510,58 T d'emballages ménagers triés, soit 7 kg/hab/mois dont :
  - ▶ 4,6% de bouteilles et flacons plastiques,
  - ▶ 42,6% de bouteilles et pots en verre,
  - ▶ 51,7% de papier/carton non souillés,
  - ▶ 1,1% de briques alimentaires.
- ▶ 2,7% de refus de tri (déchets déposés dans les bacs jaunes et refusés au centre de tri)

### La collecte de ces emballages ménagers triés a ainsi permis l'économie de :

- ▶ 4 781,0 m<sup>3</sup> d'eau, soit la consommation de 87 hab/an,
- ▶ 3 447,14 MWh d'énergie, soit la consommation de 335 hab/an,
- ▶ 18 423 L de pétrole brut,
- ▶ 6 654,9 m<sup>3</sup> de gaz naturel,
- ▶ 700,2 T de bois,
- ▶ 143,63 T de sable.

### Et ceci équivaut à la fabrication, en produits recyclés de :

- ▶ 34 515 pulls en laine polaire,
- ▶ 44 bancs publics en plastique,
- ▶ 1 188 450 boîtes à chaussures en carton,
- ▶ 30 938 rouleaux de papier cadeau,
- ▶ 619 830 bouteilles en verre de 75cl.

*Merci à vous!  
Et surtout,  
poursuivez vos efforts...*



## ACTUALITÉ

Depuis le 1er janvier 2005, les particuliers de la Communauté de Communes du Plateau Maîchois peuvent apporter leurs **déchets toxiques** (sauf déchets explosifs et radioactifs) à la déchetterie de Maîche ; les industriels, artisans et commerçants devant continuer à éliminer ces déchets par leurs propres moyens.

Ces déchets toxiques alors récupérés seront traités comme il se doit...

**"N'hésitez pas à demander  
VOTRE GUIDE DU TRI OU  
VOTRE GUIDE DE COMPOSTAGE INDIVIDUEL!"**

## PETIT PLUS...

### Papier, arrêtons le gaspillage.

L'énergie nécessaire à la fabrication d'une feuille de papier A4 équivaut à une ampoule allumée de 100 watts fonctionnant pendant une heure.

### Alors, pour réduire votre consommation de papier :

- faites vos photocopies en recto-verso,
- n'imprimez pas systématiquement vos emails,
- et réutilisez le verso de vos feuilles-papiers comme brouillons. (données : « 100 gestes pour la planète »)

### Une Question ?

Contactez Célia BESSOT, ambassadrice du tri, au 03 81 64 17 06, ou écrivez-lui :  
Communauté de Communes du Plateau Maîchois – 13 rue de Saint-Hippolyte 25120 MAICHE  
Email : tri.ccpm@wanadoo.fr

